

## Résultats d'exploitation et mouvements de la trésorerie

### Résultats d'exploitation (non vérifiés)

Période de trois mois terminée le 31 mars 2010

	Budget (Cumulatif à ce jour) (en milliers)	Réel (Cumulatif à ce jour) (en milliers)	Antérieur (Cumulatif à ce jour) (en milliers)
<b>Revenu</b>			
Cotisations, y compris les employeurs tenus personnellement responsables	49 464 \$	49 903 \$	47 210 \$
Placements	14 503	16 588	(25 032)
Province du Nouveau-Brunswick	225	(275)	225
	64 192 \$	66 216 \$	22 403 \$
<b>Dépenses</b>			
Frais engagés au titre des réclamations	51 722 \$	52 800 \$	50 764 \$
Administration	9 049	8 090	8 090
Tribunal d'appel	420	333	333
Obligations prévues par la loi	344	329	329
	61 535 \$	61 552 \$	59 034 \$
Excédent des revenus sur les (dépenses) pour la période	2 657 \$	4 664 \$	(36 631) \$

### Mouvements de la trésorerie (non vérifiés)

Période de trois mois terminée le 31 mars 2010

	Réel (Cumulatif à ce jour) (en milliers)	Antérieur (Cumulatif à ce jour) (en milliers)
<b>Rentrées et sorties de fonds liées à l'exploitation</b>		
Rentrées de fonds provenant des sources suivantes :		
Employeurs cotisés	63 941 \$	60 782 \$
Employeurs tenus personnellement responsables	7 771	6 766
Intérêts et dividendes	5 556	5 402
Province du Nouveau-Brunswick	400	900
	77 678 \$	73 850 \$
Sorties de fonds affectées aux utilisations suivantes :		
Travailleurs blessés ou tiers au nom des travailleurs blessés	32 551 \$	32 312 \$
Fournisseurs et employés, pour des services administratifs et autres	9 061	9 324
	41 612 \$	41 636 \$
<b>Rentrées nettes de fonds liées à l'exploitation</b>	<b>36 066 \$</b>	<b>32 214 \$</b>
<b>Rentrées de fonds provenant des sources suivantes :</b>		
Vente de placements	54 401 \$	82 431 \$
Sorties de fonds affectées à l'utilisation suivante :		
Acquisition de placements	62 326 \$	87 197 \$
Acquisition d'immobilisations	407	284
	62 733 \$	87 481 \$
<b>(Sorties) nettes de fonds liées à l'investissement</b>	<b>(8 332)</b>	<b>(5 050)</b>
<b>Augmentation des espèces pendant l'exercice</b>	<b>27 734</b>	<b>27 164</b>
Espèces et placements à court terme, début de la période	51 092	34 428
<b>Espèces et placements à court terme, fin de la période</b>	<b>78 826 \$</b>	<b>61 592 \$</b>

Les états qui figurent plus haut ont été dressés conformément aux conventions et pratiques comptables précisées dans les notes afférentes aux états financiers présentées dans le *Rapport annuel de Travail sécuritaire NB 2009*.

## Évaluation des risques

Le conseil d'administration continue de surveiller les risques énoncés dans le *Plan stratégique et évaluation des risques 2009-2014*.

### Risques liés au mandat unique

- Niveau de capitalisation
- Lacunes et retards au niveau des lois et des règlements en matière de santé et de sécurité
- Décisions du Tribunal d'appel qui ne sont pas conformes aux politiques du conseil d'administration
- Répercussions d'une inflation négative sur les prestations
- Niveau et intégralité des prestations
- Le rôle de Travail sécuritaire NB en matière de reprise du travail et du respect des attentes des intervenants
- Changements aux Normes internationales d'information financière
- Montant réservé pour une rente soumis à la volatilité des marchés
- Décisions qui nuisent à l'équité entre les générations et à la durabilité du régime d'indemnisation des travailleurs
- Différentes attentes quant au rôle de Travail sécuritaire NB en matière de santé et de sécurité
- Nouvelles maladies professionnelles

### Risques externes

- Disponibilité et coûts des soins de santé
- État de santé général : Périodes de rétablissement plus longues en raison de la situation déplorable de la santé des Néo-Brunswickois

### Mises en garde de la direction

Le risque lié au niveau de capitalisation est acceptable : la composition de l'actif est conforme aux cibles précisées dans la politique et le pourcentage de capitalisation se chiffrait à 101,6 % au 31 décembre 2009.

### Notes

- Source : Division des services généraux, renseignements au 31 décembre 2009.
- Source : Division des services de travail sécuritaire, données annuelles au 31 décembre 2009.
- Source : Service des ressources humaines, 31 décembre 2009.
- Source : « Principaux indicateurs statistiques des résultats », Association des commissions des accidents du travail du Canada (ACATC), n° 21. Remarque : Le Nouveau-Brunswick a une période d'attente de trois jours. Par conséquent, le nombre de réclamations avec interruption de travail pourrait ne pas refléter toutes les blessures avec interruption de travail, telles qu'elles sont définies par l'ACATC.
- Source : Division des services de travail sécuritaire, 3 mai 2010.
- Source : Travail sécuritaire NB, Sondage sur la satisfaction de la clientèle, 2009.
- Source : Division des services généraux, 26 avril 2010.
- Jours d'absence = total des jours d'absence / (postes réels prévus au budget annuel - postes vacants).
- Roulement du personnel = postes actifs / (postes actifs + postes annulés) par année.
- Source : Service des ressources humaines, 3 mai 2010.
- Ne comprend pas les dossiers ouverts qui ne deviennent pas une réclamation.
- Rajustement des années antérieures pour refléter les données les plus courantes.
- L'engagement du personnel est un nouvel indicateur pour 2008.
- Les résultats annuels sont établis selon les données présentées dans le rapport des résultats de fin d'exercice et ne reflètent pas les changements à mesure que les données arrivent à échéance.
- Anciennes industries ciblées = industries qui étaient des industries ciblées, mais qui ne le sont plus; actives > 1 an = industries qui sont ciblées depuis plus de un an (foyers de soins, supermarchés); actives < 1 an = industries qui sont ciblées depuis moins de un an (restaurants).
- Les réclamations gérables comprennent, par exemple, celles qui ont été présentées en retard, qui ont fait l'objet d'un appel ou pour lesquelles un employeur a présenté une formule de décision.
- Des tendances plus précises peuvent être déterminées à la fin de l'exercice une fois que les données sont arrivées à échéance et que les influences saisonnières ont diminué.

### Pour nous joindre

#### Numéro sans frais

1 800 222-9775

#### Adresse postale

1, rue Portland, case postale 160  
Saint John, NB E2L 3X9

Le présent rapport trimestriel est également disponible en ligne, et vous aurez la capacité de l'agrandir.

Visitez notre site Web à l'adresse  
[www.travailsecuritairenb.ca](http://www.travailsecuritairenb.ca).

### Niveau de risque

- Acceptable
- Prudence nécessaire
- Inacceptable

### Stratégie à l'égard du risque de 2009 à 2014

- Réduire
- Accepter

- Augmentation des accidents liés à une diminution des compétences et du nombre de travailleurs
- Niveau de connaissances et de ressources afin de faire face aux nouvelles industries à risques élevés
- Modifications apportées aux lois, aux règlements et aux politiques dans d'autres provinces ou territoires
- Niveau d'alphabétisation et de scolarité des travailleurs blessés
- Répercussions des obstacles linguistiques et culturels sur la sécurité et la reprise du travail
- Risques opérationnels
- Nombre d'employés de Travail sécuritaire NB qui prennent leur retraite
- Répercussions d'événements catastrophiques sur la continuité des opérations
- Maintien d'employés de Travail sécuritaire NB dans les domaines spécialisés
- Risques pour la réputation
- Décisions du gouvernement indépendantes des recommandations de Travail sécuritaire NB
- Fraude et abus



*Rendons les blessures subies au travail chose du passé*

## Rendre compte :

### Résultats du premier trimestre, janvier à mars 2010

Travail sécuritaire NB s'engage à assurer des normes de gouvernance et d'administration parmi les plus élevées. La direction est donc heureuse de présenter les résultats du premier trimestre au conseil d'administration. Le présent rapport trimestriel résume les progrès de Travail sécuritaire NB vers l'atteinte de ses cinq buts stratégiques, des cibles et des indicateurs tels qu'ils ont été établis lors du processus annuel de planification stratégique et d'évaluation des risques du conseil. Le rapport comprend un sommaire de ce qui suit :

- les résultats annuels liés aux buts, aux indicateurs et aux cibles;
- des indicateurs à ce jour qui évaluent l'atteinte des buts;
- les notes de la direction qui communiquent la façon dont des initiatives précises aident à réaliser notre engagement stratégique;
- les résultats d'exploitation et les mouvements de la trésorerie;
- les risques que le conseil continue de surveiller ainsi que des mises en garde de la direction, s'il y a lieu.

**Plan stratégique et évaluation des risques  
2009-2014**

Buts Résultats annuels : le 31 décembre 2009<sup>14</sup>

Sécurité

Taux d'accidents		2005	2006	2007	2008	2009	2010 (cible)
Tous les accidents pour chaque 100 équivalents temps plein (ETP) <sup>12</sup>		3,79	3,48	3,48	3,40	3,24	< 3,48
Accidents avec interruption de travail pour chaque 100 ETP <sup>4</sup>	NB	1,42	1,33	1,36	1,36	n.d.	< Canada
	Canada	2,56	2,39	2,24	2,12	n.d.	

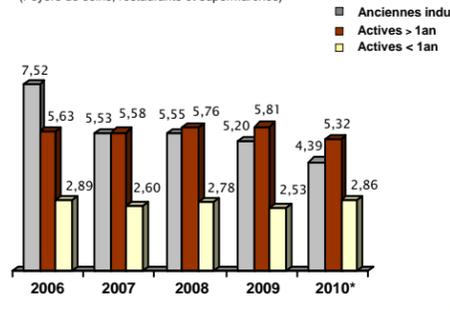
  

Le pourcentage d'employeurs et de travailleurs qui pensent que les accidents du travail et les blessures subies au travail sont évitables.				
	Travailleurs blessés	Travailleurs en général	Employeurs inscrits	Employeurs non inscrits
2008	65 %	55 %	57 %	51 %
2009	71 %	52 %	61 %	61 %

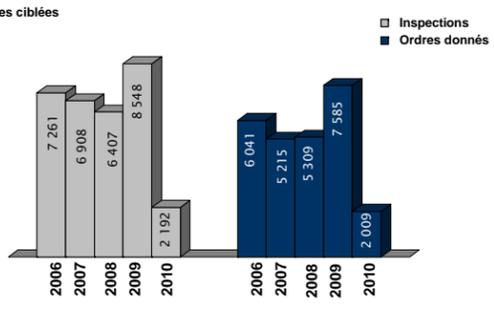
Aucune donnée disponible avant 2008

Indicateurs à ce jour\* : le 31 mars 2010

Taux d'accidents des industries ciblées Par 100 ETP<sup>5, 15</sup> (annuel / cumulatif à ce jour\*) (Foyers de soins, restaurants et supermarchés)



Conformité à la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail Annuel / Cumulatif à ce jour<sup>5</sup>



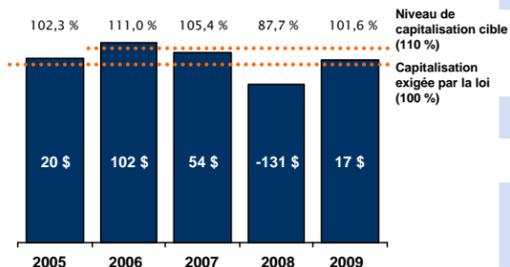
Sécurité<sup>17</sup>

- La stratégie de 2010 de Travail sécuritaire NB cible les industries ayant un taux élevé d'accidents, soit les restaurants, les supermarchés et les foyers de soins. Le taux d'accidents des industries ciblées actives se chiffrait à 4,24 par 100 équivalents temps plein au premier trimestre, soit un taux inférieur de 4,1 % à la moyenne antérieure de cinq ans de 4,42.
- Le taux d'accidents des anciennes industries ciblées se chiffrait à 4,39 par 100 équivalents temps plein au premier trimestre, soit un taux inférieur de 31 % à la moyenne antérieure la plus récente de cinq ans de 6,34.
- Des améliorations au niveau du taux d'accidents des nouvelles industries ciblées sont prévues à plus long terme.
- Le taux d'accidents des « entreprises ciblées », c'est-à-dire les entreprises qui comportent un taux élevé d'accidents et qui sont ciblées en vertu d'une autre stratégie clé de sécurité, se chiffrait à 6,02 par 100 équivalents temps plein au premier trimestre, soit un taux inférieur de 31 % à la moyenne de 2005 à 2009, qui s'élevait à 8,72.
- Travail sécuritaire NB continue à mettre l'accent sur la conformité à la législation en matière de santé et de sécurité. Le nombre d'inspections de lieux de travail et d'ordres au premier trimestre était 18 % et 29 % plus élevé respectivement pour la même période en 2008. Les inspections sont axées sur les industries ciblées et les entreprises qui comportent des risques élevés.
- Bien que les données pour 2009 ne soient pas définitives, les résultats de la stratégie continue en vue de réduire le nombre de lésions musculo-squelettiques semblent positifs, avec une réduction de 9,4 % en 2009 comparativement à 2005, soit l'année de référence.
- Au premier trimestre, le conseil d'administration a approuvé la Politique n° 24-010, intitulée Poursuites en matière de santé et de sécurité.

Équilibre

Historique de la capitalisation<sup>1</sup>

Pourcentage de capitalisation et montants (en millions)

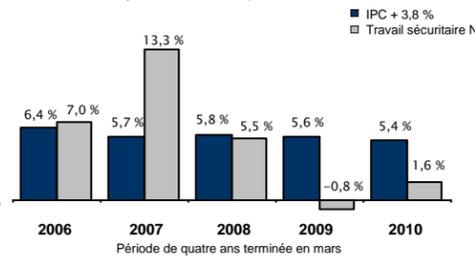


Actif et passif (en millions)<sup>1</sup>

	Actif	Passif
2005	920,2 \$	899,9 \$
2006	1 035,7 \$	933,2 \$
2007	1 065,5 \$	1 011,0 \$
2008	930,4 \$	1 061,2 \$
2009	1 066,0 \$	1 049,2 \$

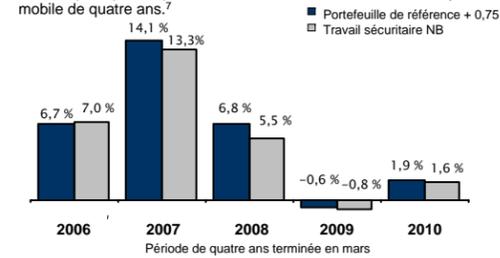
Objectif de rendement n° 1

Le taux de rendement du portefeuille de placements doit être supérieur à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) en plus de 3,8 % sur une moyenne mobile de quatre ans.<sup>7</sup>



Objectif de rendement n° 2

Le taux de rendement du portefeuille de placements doit être supérieur au rendement généré par le portefeuille de référence défini dans la politique de placement, et ce, de 0,75 % sur une moyenne mobile de quatre ans.<sup>7</sup>

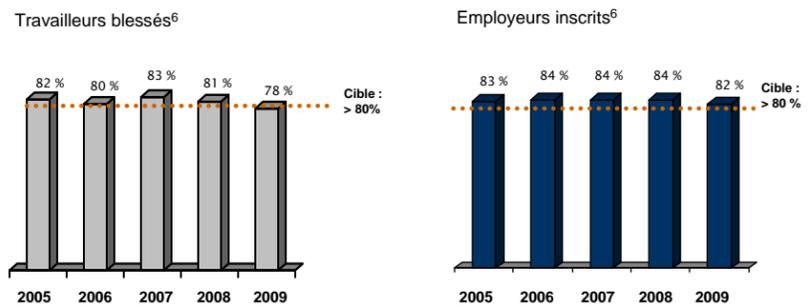


Équilibre

- Le niveau de capitalisation de Travail sécuritaire NB se chiffrait à 101,6 % au 31 décembre 2009. La stratégie financière à long terme et les politiques de placement énoncent la stratégie de Travail sécuritaire NB visant à maintenir un niveau de pleine capitalisation et une discipline quant aux placements lors de conditions volatiles des marchés.
- Le portefeuille de placements a connu une augmentation de 2,0 % au premier trimestre et a augmenté de 24,6 % par rapport au dernier exercice. Les marchés des actions internationales ont continué à connaître des gains au premier trimestre, à mesure que les données économiques continuent à s'améliorer, notamment au niveau de la fabrication, du prix des maisons et de l'emploi aux États-Unis.
- Le fardeau croissant de la dette du gouvernement, et ses effets possibles sur la croissance économique et les prix de l'actif, constitue une préoccupation de plus en plus importante.
- Le conseil d'administration a entrepris le processus de planification et d'évaluation des risques en mars en examinant le rapport des résultats de fin d'exercice de 2009 ainsi que les résultats du sondage sur la satisfaction de la clientèle de 2009.

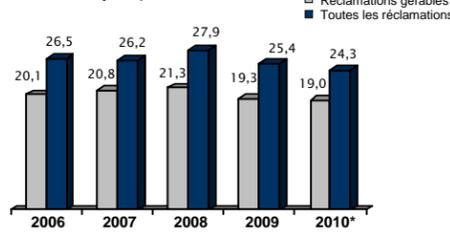
Service

Satisfaction des clients



Jours écoulés avant le premier chèque de prestations<sup>5, 16</sup>

Jours à partir de la date d'incapacité (annuel / cumulatif à ce jour\*)



Indice de sensibilisation selon le sondage sur la satisfaction de la clientèle

	Travailleurs blessés	Travailleurs en général	Employeurs inscrits	Employeurs non inscrits
2008	74 %	69 %	83 %	73 %
2009	73 %	68 %	80 %	71 %

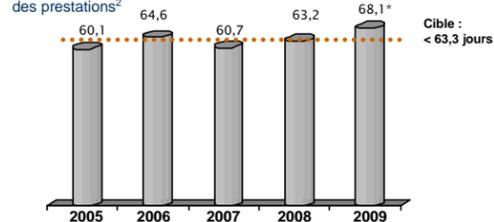
Service

- Les jours écoulés avant le premier chèque de prestations s'est amélioré considérablement au premier trimestre, soit de 13,2 % pour les réclamations gérables et de 15,7 % pour toutes les réclamations, comparativement au premier trimestre de 2009.
- Cette amélioration est surtout attribuable au plus grand nombre d'accidents du travail signalés au moyen du Formulaire 67 électronique, puis ensuite à la stratégie visant la réaffectation des charges de travail, permettant aux agents d'indemnisation de consacrer plus de temps aux nouvelles réclamations avec interruption de travail.
- Des 5 871 accidents signalés au premier trimestre, 14 % ont été signalés électroniquement, comparativement à 9 % en tout en 2009. À la fin du mois de mars, 114 employeurs étaient inscrits en vue de signaler les accidents électroniquement.
- Au premier trimestre, Travail sécuritaire NB a continué à mettre en œuvre la Directive n° 24-015.01, qui portait sur le droit de refuser de travailler pendant une pandémie de grippe H1N1. La directive, qui a été établie en 2009, a pour but d'aider les agents de santé et de sécurité à prendre des décisions dans les cas de refus de travailler pendant une pandémie possible de grippe H1N1.

Reprise du travail

Durée des réclamations de clients ayant un but quant à la reprise du travail

Nombre moyen de jours pendant lesquels le client reçoit des prestations<sup>2</sup>



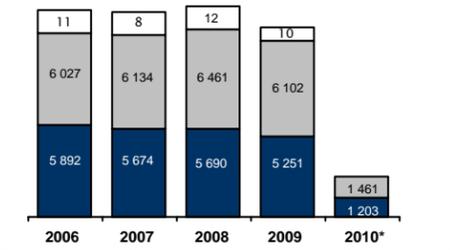
\*Les tendances historiques suggèrent que les données de 2009, lorsqu'elles arriveront à échéance, indiqueront une durée moyenne de 64,7 jours, soit une amélioration de 5 % comparativement au chiffre indiqué. La tendance au niveau des réclamations faisant l'objet de la gestion des réclamations suggère une amélioration du chiffre.

Nombre médian de jours pendant lesquels le client reçoit des prestations<sup>2</sup>

2005	21,0 jours
2006	22,0 jours
2007	21,1 jours
2008	20,7 jours
2009	25,8 jours

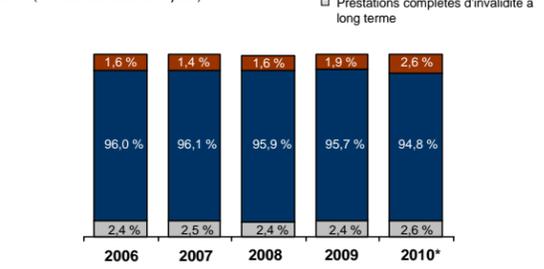
Réclamations jugées selon la catégorie<sup>5, 11</sup>

Annuel / Cumulatif à ce jour\*



Réclamations avec interruption de travail réglées<sup>5</sup>

Travailleurs blessés ayant un but quant à la reprise du travail et recevant des prestations d'invalité à long terme complètes (Annuel / Cumulatif à ce jour\*)



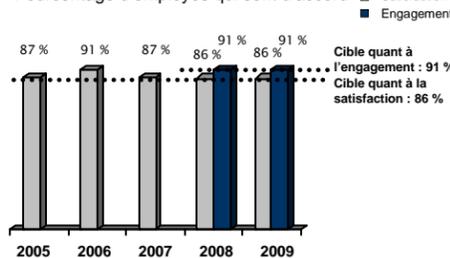
Reprise du travail

- Travail sécuritaire NB a accepté 2 664 réclamations au premier trimestre. Les réclamations avec interruption de travail représentaient 54,8 % de toutes les réclamations acceptées, comparativement à 53,8 % au premier trimestre de 2009.
- Des 1 461 réclamations avec interruption de travail au premier trimestre, 382 comprenaient des services d'aide médicale seulement.
- Le programme pilote axé sur les lésions musculo-squelettiques à l'épaule a pour objectif d'améliorer les résultats des clients atteints de ce genre de blessure. Les résultats préliminaires du projet, qui a été mis en œuvre en 2009, indiquent une diminution de la durée des réclamations et des traitements chirurgicaux qui sont conformes aux meilleures pratiques.
- Le conseil d'administration a approuvé les politiques suivantes au premier trimestre de 2010 :
  - Politique n° 25-001 – Aide médicale – Principes
  - Politique n° 25-002 – Aide médicale – Normes de soins

Satisfaction et engagement des employés

Satisfaction et engagement des employés<sup>3, 13</sup>

Pourcentage d'employés qui sont d'accord



Santé et sécurité<sup>3</sup>

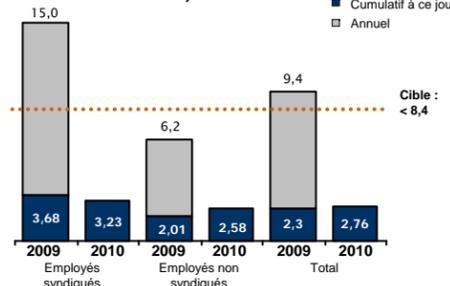
Indice de sécurité annuel

Indice de sécurité Cible > 88 %

2007	85 %
2008	86 %
2009	87 %

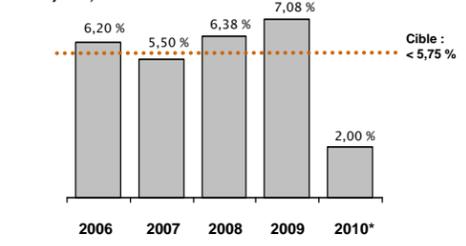
Jours d'absence<sup>8, 10</sup>

Annuel / Cumulatif à ce jour



Roulement du personnel<sup>9, 10</sup>

Pourcentage de tous les employés (annuel / cumulatif à ce jour\*)



Satisfaction et engagement des employés

- Une réclamation présentée par un employé de Travail sécuritaire NB a été acceptée au premier trimestre, comparativement à trois au premier trimestre de 2009.
- Un total de trois incidents de violence à l'égard d'employés de Travail sécuritaire NB ont été signalés au premier trimestre. Dix-neuf incidents de violence ont été signalés en tout en 2009. Travail sécuritaire NB espère que les résultats de la formation offerte en 2009 seront positifs. La formation avait pour but de former les employés à reconnaître les incidents de violence en milieu de travail, et à intervenir en toute sécurité.
- Le nombre plus élevé d'absences au premier trimestre pourrait être attribuable au virus H1N1. Certaines absences en janvier étaient dues à la présence de symptômes apparentés à ceux de la grippe.
- Travail sécuritaire NB a mis en œuvre le programme de santé et de sécurité 2010 en janvier.
- Cinq employés ont été promus au sein de l'organisme, y compris un employé qui participait au programme des chefs de demain.